

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 72 (1992)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FRANCE

**ANNUAIRE PROFESSIONNEL DE LA ROBOTIQUE ET DE L'AUTOMATIQUE.** Ed. 1992-93. Axes Communication, 29, rue Violet, 75015 Paris. Tél. (1) 45 79 10 51 Fax (1) 45 77 14 84. Format 210 x 297 - 240 pages - FF 300 TTC.

Annuaire de la Revue Axes robotique-Automatique, cet ouvrage donne les 3 000 adresses des fournisseurs de cette branche classés sous 9 rubriques (robotique-machines automatiques, périrobotique, informatique industrielle, capteurs, systèmes de vision, Ingénieristes, formation, etc.).

**LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES DANS LA CEE.** Presses Universitaires de France. Collection Que sais-Je ? (n° 2697). En vente dans toutes les librairies.

L'auteur, Henri de Lary, qui participe de longue date à de nombreux travaux européens et intergouvernementaux, décrit en profondeur depuis le Traité de Rome jusqu'à nos jours, l'évolution de la deuxième grande liberté : la libre circulation des travailleurs, devenue avec l'Acte Unique libre circulation des personnes et promue, avec Maastricht, parmi les piliers essentiels de la construction européenne. Mais cette libre circulation ne peut se faire pleinement que si les Etats membres

**36-28-30-33 «LE GUIDE DES BANQUES DE DONNEES MINITEL POUR L'ENTREPRISE.» F.L.A. Consultants,** 27, rue de la Vistule, 75013 Paris. Tél. (1) 45 82 75 75 - Fax (1) 45 82 46 04.

Si l'utilité du Minitel et, plus particulièrement, des banques de données Télétel professionnelles, n'est aujourd'hui plus à démontrer, la seule difficulté réside dans l'identification de la, ou les, banques de données susceptibles de répondre à une question donnée.

Réalisée avec le concours du Ministère de la Recherche et de l'Espace, le 36-28-30-33 recense près de 300 banques de données Télétel à usage professionnel proposant un volume significatif d'information et dont l'utilisation ne nécessite pas l'apprentissage d'un langage d'interrogation. La qualité majeure de cette banque de données, hébergée et mise en page par Fidis-Infotel, est qu'elle permet une recherche par mots-clés (par exemple 36-29, bilan, Suisse...). En complément, une recherche guidée est également offerte, à partir de différents critères de sélection : le thème (répertoires et annuaires d'entreprises ; informations détaillées sur les entreprises ; contexte juridique...). A essayer !

s'accordent entre eux une pleine confiance dans l'application des règles d'égalité de traitement et de non discrimination, y compris celles souvent non codifiées qui découlent de la jurisprudence de la Cour de Justice de Luxembourg. Certaines zones d'ombre de la construction communautaire, en matière de libre circulation de services par exemple, sont éclairées sans complaisance, de même que sont épinglées ses hésitations à propos du statut des étudiants. La dernière partie de ce Que sais-je ?, nettement prospective, permet de replacer dans le contexte qui les a vu naître, les principales innovations du Traité sur l'Union politique, en matière de libre circulation des personnes. Un ouvrage technique et dense qui rendra service aux juristes et à tous les bénéficiaires réels ou potentiels de la libre circulation dans les douze et bientôt les dix neuf de l'Espace Economique Européen.

**GUIDE FISCAL INTERNATIONAL,** pays par pays. Editions Eska, 27, rue Dunois, 75013 Paris. Tél. (1) 45 83 62 02 - Fax (1) 44 24 06 94. Format 160 x 240 - 864 pages FF 920.- TTC + port. Ouvrage diffusé en Suisse par les Librairies Payot.

Rédigé par Michel-Pierre Boutin, responsable du département de fiscalité internationale au sein du Cabinet Price Waterhouse juridique et fiscal, ce guide s'adresse aux entreprises intéressées à s'implanter à l'étranger. Il présente, sous une forme synthétique, la fiscalité applicable aux sociétés et aux personnes physiques dans quatre-vingt-dix-neuf pays (dont les pays d'Afrique francophone). Pour chaque pays, figurent donc les points suivants :

- . Les taux d'imposition ;
- . les principales caractéristiques de la loi fiscale affectant les opérations réalisées par les sociétés ou les individus ;

les principales incitations fiscales accordées tant aux sociétés locales qu'aux investissements étrangers ;

- . un exemple de calcul de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des individus ;
- . un tableau des retenues à la source prélevées sur les dividendes, intérêts, redevances et autres paiements sur l'étranger.

A noter qu'à la fin de chaque synthèse consacrée à un pays, un exemple de calcul du résultat fiscal pour l'entreprise et de l'impôt sur les revenus pour les personnes physiques, est proposé.

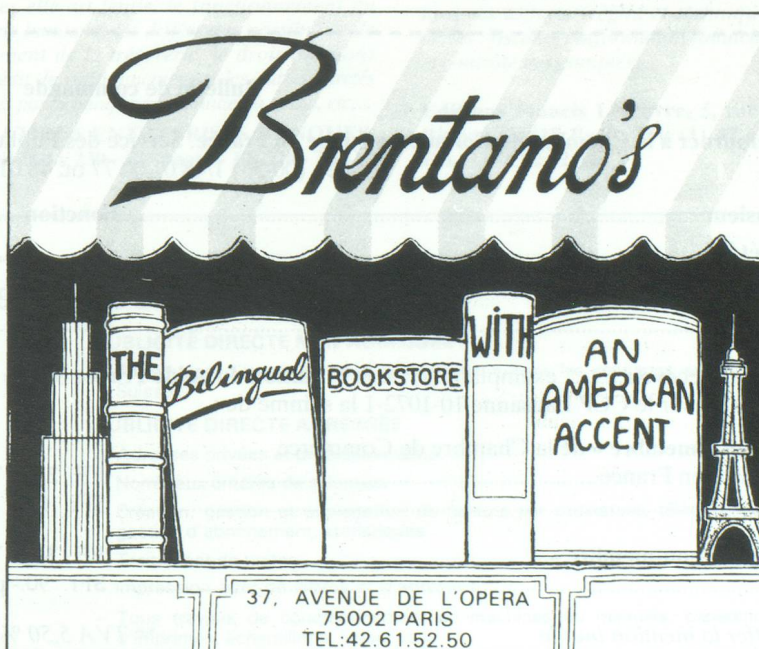
Un ouvrage pratique, fort bien conçu, et dont la consultation se révèle indispensable lors de toute étude préliminaire d'implantation.

**LA TVA - NOUVEAU REGIME INTRACOMMUNAUTAIRE.** Ses incidences pratiques sur les entreprises françaises. La Revue Fiduciaire (n° 783, septembre 1992 - FF 90.- TTC franco), 54, rue de Chabrol, 75010 Paris. Tél. 47 70 42 42 - Fax 47 70 14 84.

Les abonnés à la Revue Fiduciaire ont reçu, en septembre dernier, un guide pratique répondant aux multiples questions que les entreprises, exportatrices ou non, sont amenées à se poser à propos du mécanisme de la TVA sur les échanges intracommunautaires : principes nouveaux, règles modifiées, obligations accrues, régimes spécifiques introduits...

Précis et facile d'utilisation, ce guide s'adresse donc à toutes les entreprises puisque même celles qui n'entretiennent pas de relation avec l'étranger sont concernées par les nouvelles règles d'immatriculation, de facturation et de déclaration.

Il est vendu, indépendamment de l'abonnement à la Revue Fiduciaire, soit par correspondance (adresse ci-dessus), soit sur place, à la Librairie fiduciaire, 102, rue La Fayette, 75010 Paris.



**A PARAITRE**

2<sup>e</sup> édition du guide

# France Suisse Affaires

Edité par le Service Juridique de la Chambre de Commerce Suisse en France, la **deuxième édition** de cet ouvrage, dont la parution est prévue dans le courant du mois de février, a été entièrement refondue. **Principalement consacré aux questions d'ordre juridique et fiscal** auxquelles les entreprises sont confrontées dans leurs **relations commerciales entre la France et la Suisse**, le **France Suisse Affaires** comporte, pour chaque point traité, outre une partie « commentaires », les **textes officiels applicables et, le cas échéant, des modèles de contrats.**

Extrait du sommaire :

**Implantation d'une entreprise**

- en France et en Suisse
- Texte de la convention fiscale franco-suisse

**Les circuits de vente** (avec modèles de contrats)

- le représentant de commerce ; l'agent commercial
- la distribution exclusive

**La vente d'objet mobilier**

- droit applicable à une vente internationale de marchandises
- la vente de marchandises selon la convention de Vienne
- la vente de marchandises en droit français et en droit suisse
- Règle de conflits de lois : convention de La Haye du 15 juin 1955

**Fiscalité indirecte**

- les entreprises suisses et la TVA en France
- les entreprises françaises et l'ICHA en Suisse

**Les autorisations de travail**

- l'activité professionnelle des Suisses en France et des Français en Suisse
- Statut du travailleur frontalier
- Accords bilatéraux franco-suisse

**Les charges sociales assises sur les salaires en France et en Suisse**

Convention de sécurité sociale entre la France et la Suisse

**Règlement des litiges**

**Bulletin de commande**

**A retourner à la Chambre de Commerce Suisse en France**, Service des Publications, 10, rue des Messageries, 75010 Paris.  
Tél. (00-33) 1/48 01 00 77 ou 48 01 05 91.

Monsieur ..... Fonction .....

Société .....

Adresse.....

Tél.....

souhaite recevoir..... exemplaire(s) de la **2<sup>e</sup> édition du guide France Suisse Affaires** et **joint par** chèque bancaire ou postal \* ou verse \* sur le CCP Lausanne 10-1072-1 la somme de :

**Tarif « membre »** de la Chambre de Commerce  
Suisse en France..... FF 237.- TTC \*\* port compris x ..... ex. =  
..... SFr. 65.- port compris x ..... ex. =

**Tarif « non-membre »**..... FF 342.- TTC \*\* port compris x ..... ex. =  
..... SFr. 90.- port compris x ..... ex. =

\* Biffer la mention inutile

\*\* TVA 5,50 % - une facture justificative sera jointe à l'ouvrage.

**GUIDE DE LA SECURITE DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITES. Centre National de Prévention et de Protection, 5, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. (1) 42 61 57 61 - Fax (1) 49 27 09 43. Format 210 x 297 - 356 pages - FF 280 TTC franco.**

Plus de 4 000 entreprises œuvrant dans le secteur de la sécurité, sélectionnées en fonction de la certification de leurs produits et de leur qualification. La sécurité est une des préoccupations majeures des entreprises que ce soit au niveau de la production industrielle qu'à celui de l'évolution des actes de malveillance. Il faut donc non seulement prévoir des équipements spécifiques au niveau de la fabrication (traitement des effluents à l'occasion de déversements ou de fuites, protection de l'individu contre les nuisances...), mais également équiper les locaux contre les agressions, les attentats, ou pour en contrôler les accès, protéger les documents et les valeurs...

Ce guide-annuaire, outre la liste des fournisseurs classés par branche (incendie, malveillance, environnement, protection de l'individu), donne les adresses des administrations concernées par ces problèmes (ministères, préfectures, services officiels départementaux...). Il se termine par une liste alphabétique générale ainsi que par un index des produits et services cités.

Les Editions Francis Lefebvre ont fait paraître ces derniers mois un certain nombre d'ouvrages, pour certains bien connus de nos lecteurs, pour d'autres, il s'agit d'une première édition conçue pour faire face aux nouvelles règles économiques. C'est ainsi que

● **LA TVA 1993** explique de manière aussi concrète que possible, les principales caractéristiques du nouveau régime de TVA mis en place en France (sur le modèle européen). Ainsi, les entreprises et les autres acteurs économiques pourront-ils s'y préparer au mieux et donc profiter des allègements accordés (suppression des documents administratifs douaniers), d'une part, satisfaire aux obligations nouvelles mises à leur charge, d'autre

part. Pour présenter cette réforme, complexe à bien des égards, une approche à la fois progressive, pratique et pluraliste a été retenue : Progressive : l'ouvrage apporte d'abord un aperçu d'ensemble des nouvelles règles, approfondit ensuite les questions les plus délicates.

Pratique : grâce à des exemples significatifs, des tableaux récapitulatifs, un large recours à la formule des questions-réponses...

Pluraliste : par la confrontation des points de vue, celui de praticiens spécialistes, celui de l'administration fiscale et le rapprochement des sources, communautaires et nationales ; d'où l'intérêt des annexes, sans équivalent pour plusieurs d'entre elles, qui sont présentées à la fin de l'ouvrage.

**LA TVA 1993, format 160 x 230 - 370 pages - FF 276.- TTC.**

Une autre publication également touchent de très près les préoccupations actuelles des entreprises. Il s'agit des

● **RELATIONS ENTREPRISES-BANQUES.** Ces négociations, pour être fructueuses, exigent une parfaite connaissance du terrain sur lequel elles se situent. Or, cela est assez rarement le cas. Alors que le banquier connaît bien l'entreprise, les responsables ou les conseillers de l'entreprise connaissent en général beaucoup moins bien le système bancaire et les règles applicables aux services et produits de plus en plus sophistiqués qui leur sont proposés par les banques. C'est pour répondre à ce besoin d'une meilleure information des entreprises et leur donner «la règle du jeu», que les Editions Francis Lefebvre ont publié un ouvrage qui se place délibérément du côté de l'entreprise. On y trouve la solution à toutes les questions que se posent les entreprises : sur le coût des services bancaires, la responsabilité de la banque et ses obligations (par exemple le secret professionnel) auxquelles elle est tenue, le fonctionnement du compte bancaire, les différentes possibilités de placement de la trésorerie, le droit (ou non) au crédit, le cautionnement et les autres sûretés exigées par la banque en garantie du crédit, etc...

**RELATIONS ENTREPRISES-BANQUES, format 160 x 230 - 575 pages - FF 320.- TTC.**

Parallèlement à ces nouvelles parutions, les Editions Francis Lefebvre ont réédité un certain nombre de volumes, que nous commentons régulièrement dans ces colonnes. Nous nous contenterons donc, pour chaque titre cité, d'en rappeler succinctement le contenu et les nouveaux chapitres s'il y a lieu.

● **LE MEMENTO PRATIQUE DES SOCIETES CIVILES 1993. 5<sup>e</sup> édition. Format 160 x 240 - 880 pages - FF 353.- TTC.**

Synthèse très complète des règles applicables à cette forme de sociétés, ce mémento traite non seulement de leur régime juridique, auquel une place importante est bien entendu consacrée, mais aussi des aspects fiscaux, comptables et sociaux.

● **LE MEMENTO DES SOCIETES COMMERCIALES 1993. 23<sup>e</sup> édition. Format 160 x 230 - 1300 pages - FF 459.- TTC.**

Traite de tout ce qui concerne l'organisation juridique de l'entreprise (règles de constitution, de fonctionnement, de transmission ; pouvoirs et contrôle des dirigeants ; création d'une filiale ou d'un GIE ; rachat ou fusion de sociétés ; tenue d'une assemblée générale ; émission d'actions...). Découpé en trois grandes parties : règles communes aux différents types de sociétés, règles propres à chaque type de société, sociétés et groupements particuliers, cet ouvrage constitue une source d'informations précieuse et incontournable. De plus, il est mis à jour en permanence sur le Serveur Minitel 36-17 code EFL.

● **LE MEMENTO COMPTABLE 1993. 12<sup>e</sup> édition. Format 160 x 230 - 1408 pages - FF 485.- TTC.**

Guide pluridisciplinaire, il étudie toutes les opérations commerciales et financières de l'entreprise et traite chaque opération sous tous ses aspects (règles et techniques comptables ; fiscalité ; information financière ; audit et contrôle des comptes).

Editions Francis Lefebvre, 5, rue Jacques Bingen, 75017 Paris. Tél. (1) 47 63 12 60 - Fax (1) 46 22 72 64.

**BUREAU GENEVOIS D'ADRESSES ET DE PUBLICITÉ**



Rue de Veyrot 3  
Case postale 369  
1217 Meyrin 1

Tél. 022.782.55.66  
Télécopieur 022.783.04.15  
Télex 419 047

**PUBLICITÉ DIRECTE NON ADRESSÉE**

- Distribution d'imprimés et d'échantillons à tous les ménages et villas de Suisse

**PUBLICITÉ DIRECTE ADRESSÉE**

- Adresses privées et professionnelles
- Nombreux critères de sélection
- Création, gestion et exploitation de fichiers par ordinateur, télétraitement, gestion d'abonnement, statistiques
- Traitement de textes
- Impression laser de lettres et d'adresses
- Tous travaux de conditionnement en machines ou manuels, expéditions d'imprimés, échantillons, livres, colis
- Vidéotex

**LE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DES ENTREPRISES.** Groupe Banque, Département Edition, 18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. (1) 42 47 17 75 Fax (1) 48 24 12 97. Format 160 x 240 - 192 pages - FF 135.- TTC.

Rédigé par Didier Martin, Prof. agrégé des Facultés de Droit, Prof. de droit bancaire à l'I.T.B.

Le droit applicable aux entreprises défaillantes est passé d'une pathologie d'intérêts privés à une finalité d'ordre public : à l'idée d'une procédure collective d'exécution des biens du débiteur, en vue du meilleur règlement de ses créanciers, est désormais substituée celle d'une procédure de redressement, conduite sous tutelle judiciaire, pour maintenir l'activité de l'entreprise et sa capacité d'emploi. Ce livre aborde donc les différentes facettes de cette procédure depuis son déclenchement et en étudie toutes les étapes possibles qu'elles aboutissent ou non au maintien de l'entreprise. Principales têtes de chapitres : le régime d'observation de l'entreprise (maintien de l'activité, examen de viabilité) ; régime de la prémédication ; dénouement de la procédure ; plan de redressement ; liquidation judiciaire ; variante et compléments du redressement judiciaire ; procédure simplifiée applicable aux entreprises modestes ; sanctions des dirigeants de personnes morales...

## SUISSE

**CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES. Législation et hygiène.** Quintus Verlag, Gewerbestrasse 18, CH-8133 Egg. Classeur A4 - 144 pages. SFr.36.- Disponible en français et en allemand.

Rédigé à l'intention des écoles et cours pour cafetiers, restaurateurs et hôteliers, ce manuel se compose de quatre parties, sous forme de feuillets mobiles, ce qui permet une mise à jour permanente.

La partie « législation » mentionne les décrets les plus importants (lois et ordonnances) en matière d'hygiène, renseigne sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle des denrées alimentaires, ainsi que sur les droits spécifiques des instances de contrôle et des propriétaires d'entreprises.

Sous le titre « hygiène et contrôle » sont reprises les recommandations en vue d'éviter une infection dangereuse, avec rappel des règles d'hygiène tant personnelle qu'au niveau de l'entreprise.

Une rubrique précise les règles très précises qui régissent la déclaration et la rédaction de menus et cartes de boissons et une autre contient et commente les prescriptions légales mentionnées dans l'Ordonnance fédérale sur le commerce des denrées alimentaires et des objets usuels et dans l'Ordonnance fédérale sur le contrôle des viandes.

**TRANSFERT DE TECHNOLOGIE SUISSE TE-CH.** Centredoc, rue Breguet 2, CH-2007 Neuchâtel. Tél. (38) 205 131 Fax (38) 254 873.

Brochure éditée par le groupe de travail TE-CH « Transfert de Technologie Suisse » et par l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Elle présente les institutions actives en Suisse dans le domaine du transfert de technologie. En effet, si chaque institution se caractérise par une organisation particulière, par des buts, des moyens et un champ d'activité qui lui sont propres, toutes ont en commun le but de soutenir le processus d'innovation au sein de l'économie suisse. Sont donc rassemblés dans ce fascicule à la fois des offreurs de compétences technologiques (instituts des écoles polytechniques, écoles d'ingénieurs, instituts de recherche indépendants...) et des intermédiaires ou « interfaces » (institutions auxquelles les entreprises qui recherchent des spécialistes externes peuvent s'adresser).

**ANNUAIRE SUISSE DU REGISTRE DU COMMERCE 1992/93.** Orell Füssli Verlag, Dietzingerstrasse 3, CH-8036 Zürich. Tél. (1) 466 77 11 - Fax (1) 201 38 00. 6 volumes brochés, format A4, comportant chacun de 1 200 à 1 500 pages. SFr. 289.-.

Guide officiel des raisons sociales, cet ouvrage comporte, en quatre volumes (classement géographique), divers renseignements puisés dans les données officielles du Registre du Commerce sur près de 300 000 entreprises suisses. Outre la raison sociale, l'adresse et le domaine d'activité, figurent un certain nombre de données telles le titulaire, les sociétaires, les noms des personnes ayant pouvoir de signature, le montant du capital et la date de la première et dernière inscription à la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Les volumes 5 et 6 classent ces mêmes entreprises par branches d'activité. Un registre alphabétique général, très utile si l'on ne connaît pas l'adresse exacte de l'entreprise recherchée, complète cet ouvrage indispensable à toute entreprise opérant sur le marché suisse.

Une nouveauté cette année : le Téléfax-Express-Service. Ce service permet de disposer, durant toute l'année, d'informations actualisées au jour le jour, sous deux formes : le rapport du Registre du Commerce, qui comprend en version réduite l'ensemble des informations citées dans l'annuaire suisse du Registre du commerce et la description succincte des firmes : en plus du rapport précité, l'utilisateur est renseigné sur la structure de la société, les éventuelles filiales et tout autre élément important tel la marche des affaires, les perspectives d'avenir et des indications sur les opérations en cours.

**ANNUAIRE MEDICAL SUISSE.** Ed. 1992. Editions Schwabe & Cie SA, Farnsburgerstrasse 8, CH-4132 MuttENZ. Tél. (61) 61 27 61 - Fax (61) 61 25 00. Format 215 x 303 - 968 pages - SFr. 125.-.

Publié en collaboration avec le Secrétariat général des institutions du corps médical suisse et avec l'appui des secrétariats de la Société suisse d'odonto-stomatologie, de la Société suisse de pharmacie et des Directions de la santé publique des Cantons et de la Principauté de Liechtenstein. Figurent dans cet ouvrage la liste des médecins suisses, par ordre alphabétique exerçant soit en Suisse, soit à l'étranger, la liste des médecins avec cabinet privé (classement géographique), ainsi qu'une liste des spécialistes (classement par spécialités).

Cette première partie est complétée par la liste des dentistes (classements alphabétique et avec cabinet privé) ainsi que par celle des pharmacies (alphabétique et géographique).

Une deuxième partie est consacrée aux institutions et associations sanitaires répertoriées sous diverses rubriques : confédération, cantons, recherche/formation, ligues d'hygiène, assistance/invalidité, organisations corporatives professionnelles.

En fin d'ouvrage : deux index (une table des villes et des cantons et une table des matières).

## Index des annonceurs

Avis Location de voitures .....	24
Banque Franco-Allemande .....	34
Bourse Européenne pour les Commerces et l'Industrie .....	49
Brentano's (Librairie) .....	57
Buhler .....	30
Bureau Genevois d'Adresses et de Publicité... ..	59
Ciba-Geigy .....	18
Compagnie Suisse de Réassurances .....	44
Crédit Suisse .....	2 <sup>e</sup> couverture
Isler (Coutellerie) .....	12
Laperrière (Transports Internationaux) .....	24
Maison Suisse de Retraite .....	12
Neveu & Cie (Agence immobilière) .....	34
Roche (Produits) SA .....	16
Sandoz .....	4 <sup>e</sup> couverture
Société de Banque Suisse .....	2
Stutz Werner - Collectif Architecture .....	12
Swissphone France Télécommunications .....	6
Swissair .....	3 <sup>e</sup> couverture
TEFS Peltier Jean SA (Transports) .....	34
Winterthur Assurances .....	8